



Doc. 13664
26 janvier 2015

La protection de la liberté des médias en Europe

Amendement¹ n° 2

Dans le projet de résolution, supprimer le paragraphe 9.

Note explicative

L'avis cité du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe sur la législation hongroise relative aux médias a été publié après l'adoption de la première version du texte (2010. XII.31.) de la nouvelle législation sur la réglementation des médias en Hongrie. Depuis la publication de cet avis, la législation a été modifiée à plusieurs reprises conformément aux propositions mentionnées, en étroite coopération avec le Conseil de l'Europe.

Déposé par:

HOFFMANN Rózsa, Hongrie, PPE/DC
FISCHER Axel E., Allemagne, PPE/DC
GHILETCHI Valeriu, République de Moldova, PPE/DC
HÜBINGER Anette, Allemagne, PPE/DC
JANDROKOVIĆ Gordan, Croatie, PPE/DC
KORODI Attila, Roumanie, PPE/DC
KOVÁCS Elvira, Serbie, PPE/DC
NÉMETH Zsolt, Hongrie, PPE/DC
STRENZ Karin, Allemagne, PPE/DC
ZECH Tobias, Allemagne, PPE/DC

1. 2015 - Première partie de session

